

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Castolin Flux FX 157

UFI: C092-HV9K-X103-A52E

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Décapant de brasage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Castolin Eutectic GmbH Société: Castolin Eutectic France

> 22, avenue du Québec Gutenbergstrasse 10

F-91958 COURTABOEUF CEDEX D-65830 Kriftel

Téléphone: + 33 (0) 169 82 69 82 +49 (0) 6192 403 0

+49 (0) 6192 403 314 Téléfax: + 33 (0) 169 07 07 58

e-mail: castolin@castolin.com

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:

sds@gbk-ingelheim.de

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Ingelheim)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger: Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger: Nocif en cas d'ingestion.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptomes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. (maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

Risque d'irritation du système respiratoire par inhalation prolongée de fumées pendant l'opération de brasage/soudobrasage.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008





Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

chlorure de zinc chlorure d'ammonium fluorure de sodium

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:







Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H410

Conseils de prudence

Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement des déchets P501

conformément à la réglementation locale et nationale .

Consulter un médecin en cas de malaise. P314

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection P285

respiratoire.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection P280

des yeux/du visage.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

2.3. Autres dangers

Risque de projections lors des opérations de soudage ou brasage, le métal liquide et la chaleur UV/IR peuvent provoquer des brûlures ou une incendie.

IARC et NIOSH sont de l'avis suivant : Beaucoup de fumées et de vapeur issues de la combustion des métaux sont suspectées d'être des agents cancérogènes

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Substance					
	N° CE	Nº Index	Nº REACH			
	Classification SGH	•				
7646-85-7	chlorure de zinc			>50 %		
	231-592-0	030-003-00-2	01-2119472431-44			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aqua	tic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H	1314 H400 H410			
12125-02-9	chlorure d'ammonium		5-10 %			
	235-186-4	017-014-00-8	01-2119487950-27			
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H3	319				
7681-49-4	fluorure de sodium		0,1-5 %			
	231-667-8	009-004-00-7	01-2119539420-47			
	Acute Tox. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.



Page 2 de 12



Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité			
	Limites de conc	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA				
7646-85-7	231-592-0	chlorure de zinc	>50 %			
	M akut; H400: N	par voie orale: DL50 = 350 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 5 - 100 M akut; H400: M=1 M chron.; H410: M=1				
12125-02-9	235-186-4	chlorure d'ammonium	5-10 %			
	par voie orale:	DL50 = 1440 mg/kg				
7681-49-4	231-667-8	fluorure de sodium	0,1-5 %			
	par voie orale:	DL50 = 52 mg/kg				

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais. Consulter, le cas échéant un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Rincer la bouche.

Faire avaler au plus tôt une quinzaine d'ampoules de chlorure de calcium par un personnel medical. Appeler le SAMU pour transport d'urgence à l'hôpital.

Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter aux produits stockés à proximité directe et à l'environnement.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un vêtement complet de protection. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts, la terre ou dans les milieux aquatiques. Pour cette raison, retenir au mieux l'eau d'extinction.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.





Date de révision: 01.03.2021

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Pour les non-secouristes

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mettre les personnes en sûreté.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Autres informations

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Information supplémentaire

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Incompatible avec des acides forts et des oxydants.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Décapant de brasage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle







8.1. Paramètres de contrôle



Cette FDS est la dernière version et est exacte au jour de l'impression, cependant elle peut changer et il est donc conseillé aux clients de s'abonner

simplement au système Castolin pour les futures mises à jour de FDS.

Date de révision: 01.03.2021

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
12125-02-9	Ammonium (chlorure d'), fumées	-	10		VME (8 h)	
7681-49-4	Sodium (fluorure de), en F	-	2		VME (8 h)	
7646-85-7	Zinc (chlorure de, fumées)	-	1		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Moment de prélèvement
7681-49-4	Fluorures de sodium	Fluorures (/g créatinine)	3 mg/g	au début du poste

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière ou des fumées peuvent se former.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, Epaisseur de la couche minimum 0,4 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur < Camatril 735 > de la société KCL (www.kcl.de).

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre à combinaison multiple ABEK/P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide

Couleur: Spécifique au produit

Odeur: Inodore

pH-Valeur (à 20 °C): ~3

Modification d'état

Point de fusion:

Donnée non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

n.a.

et intervalle d'ébullition:

Température de décomposition::

Donnée non disponible

Point d'éclair: n.a.





Date de révision: 01.03.2021

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

Inflammabilité

solide/liquide: n.a. n.a.

gaz:

Dangers d'explosion

Donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité: Donnée non disponible Donnée non disponible Limite supérieure d'explosivité: Température d'auto-inflammation: n a

Température d'inflammation spontanée

solide: n.a. gaz: n.a.

Propriétés comburantes

Donnée non disponible

Pression de vapeur: Donnée non disponible Densité: Donnée non disponible Hydrosolubilité: Soluble

(à 20 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau: Donnée non disponible Viscosité dynamique: n.a.

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.

10.4. Conditions à éviter

Un dégagement de fluorure d'hydrogène peut avoir lieu en présence de vapeur d'eau lorsque le produit est porté à très haute température.

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

10.5. Matières incompatibles

Le contact avec les acides forts libère de l'acide fluorhydrique.

Dégagement d'ammoniac au contact des lessives alcalines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un dégagement de fluorure d'hydrogène peut avoir lieu en présence de vapeur d'eau lorsque le produit est porté à très haute température.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë



Date de révision: 01.03.2021

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

Nocif en cas d'ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

L'inhalation des vapeurs et des aérosols se dégageant pendant le brasage/le soudage peut causer la fièvre des fondeurs. Les symptomes de la fièvre des fondeurs ne se manifestent qu'après 4 à 12 heures. (maux de tête, étourdissement, sécheresse, toux, nausées et fièvre).

ETAmél calculé

ATE (orale) 361,8 mg/kg

N° CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
7646-85-7	chlorure de zinc	chlorure de zinc					
	orale	DL50 mg/kg	350	Ratte	RTECS		
12125-02-9	chlorure d'ammonium						
	orale	DL50 mg/kg	1440	Ratte			
7681-49-4	fluorure de sodium						
	orale	DL50	52 mg/kg	Ratte	RTECS		

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Provoque des brûlures.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (chlorure de zinc)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.





Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

N° CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
7646-85-7	chlorure de zinc							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	38 mg/l	96 h	Danio rerio	IUCLID		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,33	48 h	Daphnia magna	IUCLID		
12125-02-9	chlorure d'ammonium							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	209 mg/l	96 h	Cyprinus carpio			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna			
7681-49-4	fluorure de sodium							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	925 mg/l	96 h	Gambusia affinis			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	850 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	338 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID		

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
12125-02-9	chlorure d'ammonium	-4,37

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Eliminer conformément aux prescriptions les poussières et particules captées dans les installations

Code d'élimination des déchets - Produit

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits 160507

chimiques mis au rebut; produits chimiques d'origine minérale à base de ou contenant des

substances dangereuses, mis au rebut; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus





Castolin Eutectic GmbH

150202

simplement au système Castolin pour les futures mises à jour de FDS.

Date de révision: 01.03.2021

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

> EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, 150102

> MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés

séparément); emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

UN 1840 14.1. Numéro ONU:

CHLORURE DE ZINC EN SOLUTION 14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes:



Code de classement: 5 I Quantité limitée (LQ): Nº danger: 80

Code de restriction concernant les

tunnels:

Ε

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1840

14.2. Désignation officielle de CHLORURE DE ZINC EN SOLUTION

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш Étiquettes:



Code de classement: Quantité limitée (LQ): 5 I

Transport maritime (IMDG)

UN 1840 14.1. Numéro ONU:

14.2. Désignation officielle de ZINC CHLORIDE SOLUTION

transport de l'ONU:

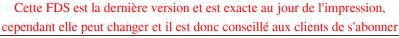
14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Ш



Numéro de révision: 2021.0



Date de révision: 01.03.2021

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

Étiquettes:

3

Quantité limitée (LQ): 5 L EmS: F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1840

14.2. Désignation officielle de ZINC CHLORIDE SOLUTION

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 8



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

S20

IATA-Quantité maximale (cargo):

60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Information supplémentaire

Examen de contrôle selon les règles de la caisse de prévoyance professionnelle : Tableaux des maladie professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du Code du Travail:

G39 fumées de soudage.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

Information supplémentaire

Examen de contrôle selon les règles de la caisse de prévoyance professionnelle : Tableaux des maladie professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du Code du Travail:

Numéro de révision: 2021 - Remplace la version: 2018





Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

Tableau n° 32- Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sel mineréaux.

Surveillance médicale selon l'arreté du 11 juillet 1977 pour le fluor et ses composés.

G39 fumées de soudage.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Chapitre: 2

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in

Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Texte des phras	ses H et EUH (Numéro et texte intégral)
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxigue.



Cette FDS est la dernière version et est exacte au jour de l'impression, cependant elle peut changer et il est donc conseillé aux clients de s'abonner

simplement au système Castolin pour les futures mises à jour de FDS.

Date de révision: 01.03.2021

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH Numéro de révision: 2021.0

SDS 07638 Castolin Flux FX 157

Information supplémentaire

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

Bibliographie:

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

